



PHOTOGRAPHIE DE LA ZONE DE PROJET

LETTRE D'INFORMATION N°2

Projet éolien de la Voirine

Communes de Saulvaux et Méligny-le-Grand



Madame, Monsieur,

En mai dernier, une première lettre d'information vous était distribuée pour vous présenter le projet éolien de La Voirine, qui vise à produire localement de l'électricité à partir d'une ressource renouvelable. Depuis son lancement, le projet a avancé, mais aussi évolué afin de tenir compte au mieux des enjeux locaux.

Courant mai, la réalisation d'un porte-à-porte a constitué un temps d'échanges privilégié avec les habitants de Méligny-le-Grand. **L'occasion pour nous de recueillir vos avis, répondre à vos questionnements, mais également d'en apprendre davantage sur vos usages du site.** La création d'un site internet dédié, ainsi qu'une présentation du projet aux élus du Conseil municipal de votre commune, ont participé à la diffusion d'informations sur le projet, sur ses objectifs et les étapes clés de son développement.

L'implantation d'un mât de mesure en octobre 2023, dans la zone d'étude est l'une de ces étapes. De même, les études paysagère et environnementale sont désormais terminées ! Elles permettent de saisir le plus justement possible les enjeux du site et, c'est la prochaine étape, de dimensionner le projet de manière viable et durable. L'étude acoustique sera quant à elle bientôt finalisée.

Plusieurs variantes d'implantation adaptées seront donc prochainement élaborées et comparées dans le cadre de l'étude d'impact, en tenant compte des études réalisées. Cette deuxième lettre d'information vous en présente les principaux enseignements.



François BAUDIN
Chef de projet éolien chez Locogen

LOCOGEN, QUI SOMMES-NOUS ?

Acteur engagé dans la transition énergétique, Locogen a été fondé en 2009 à Édimbourg, puis a créé sa filiale française en 2017. Fort de son expérience en Écosse, il a su s'adapter rapidement au territoire français et à ses spécificités. Son premier parc éolien en France a été autorisé en 2018. En 2020, il ouvre une nouvelle agence à Belfort, dans le Grand Est, pour être au plus près des projets qu'il développe.

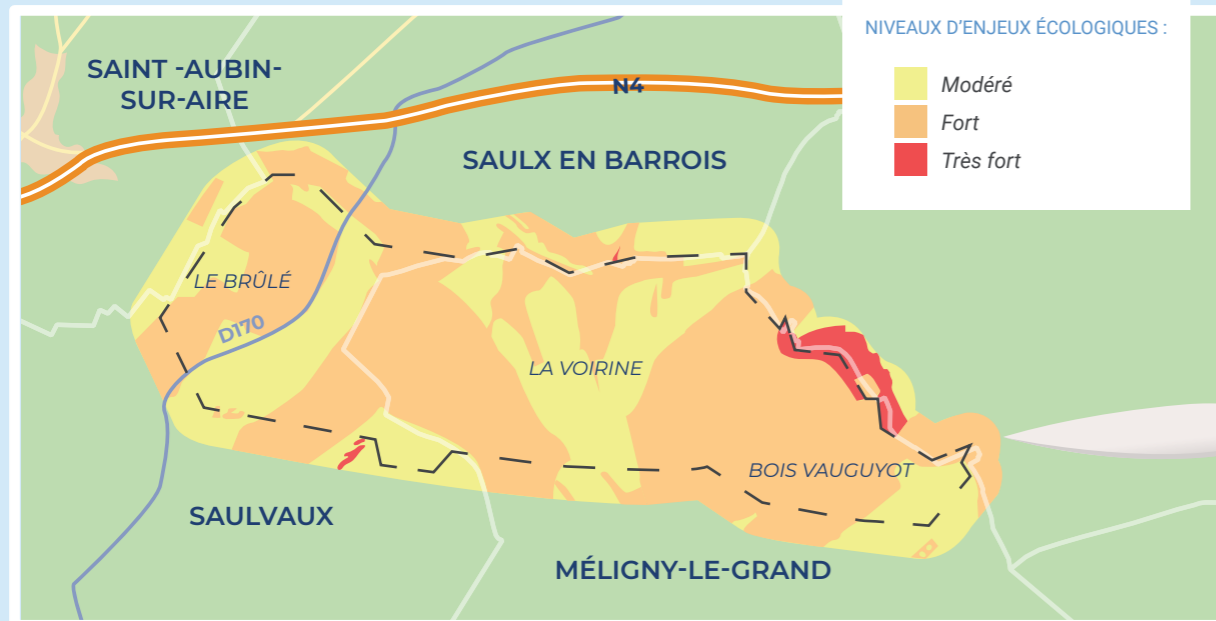


Les études : préalables indispensables à un projet respectueux de son environnement

Locogen a à cœur d'adapter son projet aux réalités du site. Les études caractérisant l'état initial de la zone d'étude dans ses dimensions paysagère, acoustique et environnementale permettent de mettre en évidence **les enjeux locaux et d'en tenir compte.**

Elles sont réalisées par des bureaux d'études indépendants, qui ont été sélectionnés par Locogen pour leur expertise du territoire (en matière de faune, flore, patrimoine, etc.). Ils sont en effet respectivement implantés à Metz, Nancy et Grandfresnoy, et ont tous déjà travaillé sur des territoires à proximité.

L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE



En matière d'habitat, les boisements présents sur la zone d'étude concentrent l'essentiel des enjeux écologiques. De nombreuses espèces d'animaux y ont été recensées, parmi lesquelles l'Orvet fragile, le Lucane cerf-volant, des oiseaux nicheurs et des chauves-souris (Barbastelle, Murin de Bechstein, Sérotine commune...). Les autres habitats de la zone présentent un enjeu faible, voire très faible pour les grandes cultures.



En matière de migration, Le Barois se situe au cœur d'un couloir migratoire secondaire du Milan royal. La Cigogne noire est présente localement mais n'a été observée qu'à au moins 4km de la zone d'étude ou en vol.



La présence du Hibou grand-duc est avérée à l'est de la commune de Ménil-la-Horgne, nécessitant une vigilance particulière.



L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Réalisée par ATER Environnement, cette étude caractérise l'environnement paysager et patrimonial du futur parc éolien dans trois aires d'étude, dont les limites respectives se situent à 5, 10 et 20 km. **Elle identifie ainsi les enjeux locaux et formule des recommandations d'implantation des éoliennes pour en favoriser l'intégration paysagère.**

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS SONT LES SUIVANTES :

- Suivre le motif éolien existant et donc favoriser une implantation linéaire,
- Éviter un angle d'occupation du parc sur l'horizon trop important depuis les habitations de Mélny-le-Grand et de Vaux-la-Grande,
- Privilégier une implantation dans la moitié nord de la zone d'étude pour limiter la visibilité depuis les bourgs.

L'ÉTUDE D'IMPACT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

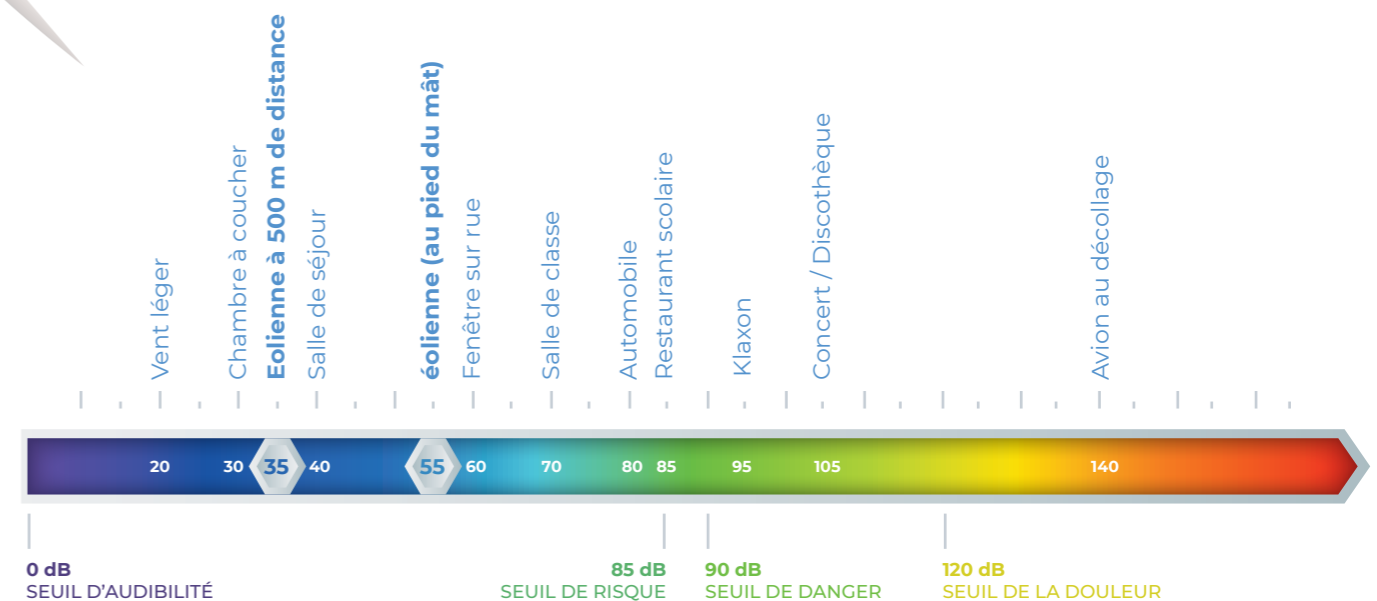
Elle compile l'ensemble des études techniques réalisées et présente les variantes d'implantation envisagées, ainsi que leurs impacts potentiels sur l'environnement, humain, écologique ou paysager. Ces impacts et la production d'électricité attendue pour chaque variante sont comparés et guident le choix de la variante finale, qui doit être de moindre impact. L'étude propose aussi en conséquence des mesures d'atténuation de cet impact.



Le saviez-vous ?

L'étude acoustique consiste à mesurer le bruit ambiant autour de la zone d'étude. Si ce bruit dépasse 35dB, la réglementation impose qu'un parc éolien ne génère pas plus de 5dB le jour et 3dB la nuit. **Une fois le scénario d'implantation choisi, le son produit par le futur parc sera modélisé et un plan de bridage élaboré si nécessaire.** Une évaluation du respect de la réglementation acoustique est obligatoire lors de la première année d'exploitation d'un parc éolien.

L'ÉCHELLE DU BRUIT (DB)



MENER UN DIALOGUE LOCAL DE QUALITÉ

Depuis le commencement du projet, notre équipe s'engage à travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux dans le but de proposer le projet le plus adapté au contexte territorial. Ont eu lieu en 2023 :



Une réunion avec les élus (avril)



Un porte-à-porte et la distribution de la 1ère lettre d'information



La mise en ligne du site internet



Un atelier n°1

UN CYCLE D'ATELIERS POUR DIALOGUER AVEC VOUS

Un premier atelier a été proposé aux habitants volontaires en septembre. Nous y avons présenté de manière approfondie les enjeux de l'éolien, sa place dans le mix énergétique français, les étapes du développement d'un projet et les contraintes techniques s'imposant à lui. Il nous a aussi permis répondre aux nombreuses questions des participants. Le compte-rendu de l'atelier et de nombreuses ressources complémentaires sont disponibles sur le site du projet : www.parc-eolien-lavoirine.fr

Un deuxième atelier dédié aux habitants de la commune de Méigny-le-Grand aura lieu au printemps dans le cadre de la démarche d'information et de concertation. Il sera consacré à la présentation détaillée des résultats des études et des scénarios d'implantation. **Vous souhaitez y participer ? Inscrivez-vous via le formulaire de contact sur le site du projet ou envoyez-nous un mail à : contact@parc-eolien-lavoirine.fr**

Une question, une observation ? L'équipe projet reste à votre disposition via la même adresse mail.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

